

2006-2007

# Rapport annuel de gestion



Ce document est tiré du  
Rapport annuel de gestion 2006-2007  
du ministère des Transports

Centre de gestion  
de l'équipement  
roulant

Québec 





**CENTRE DE GESTION  
DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT**  
Rapport annuel de gestion  
2006-2007

ISBN 978-2-550-51487-9 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-51303-2 (PDF)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2007

Message du directeur .....	5
La déclaration de la direction .....	7
Le rapport de validation de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes .....	9
La présentation de l'organisation .....	10
Le comité consultatif .....	10
La structure de l'organisation et les ressources humaines .....	11
Les faits saillants .....	12
Le profil de la clientèle 2006-2007 pour chacun des produits et services .....	13
Les relations avec la clientèle .....	16
Le profil du parc de véhicules .....	17
Les acquisitions et ventes de véhicules .....	19
Les réalisations en 2006-2007 .....	21
Les perspectives pour 2007-2008 .....	35
Les états financiers 2006-2007 .....	37



C'est avec fierté que je présente les résultats atteints au cours de l'exercice 2006-2007. Le Centre de gestion de l'équipement roulant a terminé sa dixième année d'existence en tant qu'unité autonome de service. Cette année a été marquée par une révision de l'ensemble de la gestion des activités dans le but d'améliorer la productivité des ateliers de mécanique. À cette fin, le Centre a réévalué la charge de travail et les besoins en main-d'œuvre de chacun de ses ateliers. Il a par ailleurs poursuivi la révision de ses processus de travail en concertation avec deux firmes spécialisées dans ce domaine, et ce, dans ses principaux ateliers de mécanique. Au cours des prochaines années, il entend effectuer cette révision dans tous les autres ateliers de mécanique sur le territoire québécois.

Conformément à ses orientations stratégiques, le Centre a accru la formation pour l'ensemble de son personnel technique, afin de s'assurer d'une mise à niveau des connaissances conformes aux nouvelles technologies intégrées dans son parc de véhicules.

En 2006-2007, le Centre a poursuivi ses efforts en matière de promotion des véhicules écologiques. Il possède maintenant divers types de véhicules permettant de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Au 31 mars 2007, le Centre disposait d'une centaine de véhicules hybrides. Par ailleurs, dans le contexte de la gestion des biens durables, il a participé étroitement à la mise en place d'outils de télémétrie dans la région de l'Estrie. Plus d'une trentaine d'équipements ont été installés, et le Centre entend poursuivre, au cours des prochaines années, la mise en place de ces nouvelles technologies, qui permettent une réduction de la consommation de carburant.

Enfin, les résultats de l'année 2006-2007 montrent bien que le Centre a atteint la plupart des cibles de son plan d'action. Cette performance résulte des efforts de tout son personnel, sans qui la réussite de l'organisation ne serait pas possible. Je tiens donc à le remercier pour sa précieuse collaboration. Je désire également remercier tous les clients du Centre de leur confiance et de leur compréhension, ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à faire avancer le Centre par leurs conseils, leur appui et leurs encouragements.



GÉRARD BRICHAU  
Québec, octobre 2007



Ce document constitue le dixième rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant. Les résultats, l'information et les états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant qui y sont présentés relèvent de la responsabilité du directeur et des chefs de service du Centre. Ces derniers sont donc tous cosignataires de cette déclaration. Leur responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données présentées dans le rapport ainsi que sur la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans le plan d'action 2006-2007.

La direction du Centre a maintenu, tout au long de l'exercice financier 2006-2007, des systèmes d'information et des mesures de contrôle destinés à assurer la réalisation des objectifs fixés dans l'entente de gestion et dans le Plan d'action.

De plus, la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes du ministère des Transports s'est assurée du caractère plausible et de la cohérence de l'information présentée dans le présent rapport annuel, sauf pour ce qui est de la section sur les états financiers 2006-2007. Au terme de sa mission d'examen, elle a produit un rapport de validation.

À notre avis, les données présentées dans le *Rapport annuel de gestion 2006-2007* correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2007.

Le directeur,



GÉRARD BRICHAU

Le chef du Service de l'ingénierie  
et des acquisitions,



MARC-ANDRÉ BOIS

Le chef du Service des opérations,



ALAIN COSSETTE

Le chef du Service à la clientèle,



CLAUDE OTIS



## Le rapport de validation de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons procédé à l'examen des résultats, des indicateurs, des données et des explications présentés dans le rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, à l'exception des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de ces renseignements incombe à la direction du Centre.

Notre rôle consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur le travail que nous avons réalisé au cours de notre examen. Ce rapport ne constitue pas une vérification.

Notre examen a été fondé sur les normes de l'Institut des vérificateurs internes. Les travaux ont consisté à prendre des renseignements, à utiliser des procédés analytiques, à réviser des calculs, à obtenir des pièces justificatives et à discuter sur l'information fournie. Notre examen ne vise pas à vérifier les systèmes de compilation, à évaluer le contrôle interne ni à effectuer des sondages.

Au terme de notre examen, nous concluons que les résultats, les indicateurs, les données et les explications contenus dans le rapport annuel de gestion paraissent plausibles et cohérents.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes  
Ministère des Transports,

  
LOUISE BOILY

Québec, octobre 2007

## La présentation de l'organisation

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a été la première unité autonome de service relevant du ministère des Transports du Québec (MTQ). Il gère un parc de plus de 7 588 véhicules et équipements connexes, dont 5 756 lui appartiennent, tandis que 1 832 sont entretenus et réparés selon une tarification horaire. Un réseau de 61 ateliers de mécanique répartis sur l'ensemble du territoire québécois relève également du CGER.

La mission, la vision, les objectifs généraux et les valeurs de l'organisation se trouvent dans la rubrique « Qui sommes-nous ? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## Le comité consultatif

Dans le but de favoriser une gestion éclairée du CGER, le comité consultatif doit conseiller le sous-ministre quant aux cibles et aux objectifs annuels à fixer. Il doit également fournir son avis sur le Plan d'action et les résultats atteints par le CGER. Les membres de ce comité sont nommés par le sous-ministre des Transports et sont des représentants de l'industrie de la fabrication et de la gestion d'équipement roulant, de la clientèle et du personnel. Le directeur du CGER participe aux délibérations du comité consultatif. En 2006-2007, ce dernier était formé des membres suivants :

DANIEL DIONNE,  
conseiller en organisation du travail,  
Syndicat de la fonction publique du Québec

MARIO TURCOTTE,  
directeur des Laurentides-Lanaudière,  
MTQ

MICHEL DUMAS,  
chef du Service des transports,  
Sûreté du Québec

GUY CHARBONNEAU,  
directeur du matériel roulant et des ateliers,  
Ville de Montréal

JEAN ROBITAILLE,  
directeur général,  
Kenworth Montréal.

## La rencontre du comité consultatif 2006

Le 8 juin 2006, le directeur du CGER rencontrait les membres du comité consultatif pour leur présenter les résultats atteints au regard du Plan d'action 2005-2006 ainsi que les objectifs et les indicateurs prévus dans le Plan d'action 2006-2007. Les membres ont formulé les commentaires suivants relativement au dernier plan d'action :

- ▣ Le CGER devrait maîtriser une partie de la gestion de ses ressources humaines afin de mettre en place des mesures d'embauche et de rétention de la main-d'œuvre propres à son champ d'activité.
- ▣ Le CGER devrait gérer une partie de l'acquisition de ses véhicules légers et la vente de ses véhicules afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Il pourrait ainsi mettre en place des stratégies permettant d'obtenir le meilleur prix de revente.

## La rencontre du comité consultatif 2007

Le 5 septembre 2007, le directeur du CGER rencontrait les membres du Comité consultatif pour leur présenter les résultats atteints au regard du Plan d'action 2006-2007 ainsi que les objectifs et les indicateurs prévus dans le Plan d'action 2007-2008. Il est à noter que deux membres du Comité ont été remplacés. Monsieur Daniel Dionne a été remplacé par monsieur Ronald Coquelin, conseiller aux relations de travail au Syndicat de la fonction publique du Québec. Quant à monsieur Mario Turcotte, il a été remplacé par monsieur Louis Ferland, directeur de l'Estrie au ministère des Transports.

Les commentaires des membres ont particulièrement concerné l'intégration d'innovations à caractère environnemental dans le parc de véhicules du CGER et l'annonce de privatisation qui a été faite concernant l'unité autonome de service.

## La structure de l'organisation et les ressources humaines

Le CGER est composé d'un centre administratif situé à Québec et de 61 ateliers de mécanique répartis dans 16 zones d'exploitation régionale. La clientèle de l'ensemble du Québec peut donc bénéficier des services du CGER.

La carte des régions où le CGER offre ses services se trouve dans la rubrique « Nos ateliers de mécanique » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

Le CGER compte 429 employés, dont plus de 332 travaillent en région. Le personnel du centre administratif et des bureaux régionaux comprend des gestionnaires, des professionnels, dont les ingénieurs et les conseillers à la clientèle, ainsi que des employés de bureau.



EFFECTIF DU CGER SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31 MARS 2007

Catégorie d'emploi	Permanent		Occasionnel		Total		%	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Cadres	27	30	-	2	27	32	6,59	7,46
Professionnels	17	18	4	5	21	23	5,12	5,36
Techniciens	36	32	5	7	41	39	10,00	9,09
Personnels de bureau	24	27	19	21	43	48	10,49	11,19
Ouvriers	111	108	167	179	278	287	67,80	66,90
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>215</b>	<b>195</b>	<b>214</b>	<b>410</b>	<b>429</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Des tableaux présentant l'effectif du CGER selon différents critères, tels que la catégorie et le corps d'emploi, le statut d'emploi (permanent ou occasionnel), la région administrative et le sexe se trouvent à la section « Ressources humaines » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca). L'organigramme du CGER figure au même endroit.

### La promotion des véhicules écologiques

Le CGER a fait un effort particulier pour promouvoir les véhicules écologiques. Au 31 mars 2007, il possédait un parc d'environ une centaine de véhicules hybrides. Ainsi, le CGER est l'organisme de gestion de parc qui dispose du plus grand nombre de véhicules hybrides au Québec.

### La prise en charge du parc de véhicules de la Ville de Mascouche

Le CGER a signé une entente de service avec la Ville de Mascouche en 2006-2007 afin d'assumer la gestion globale de son parc de véhicules et d'équipements.

### La mise en place d'un projet de télémétrie véhiculaire

Dans le but de contribuer à la réduction de la consommation de carburant, le CGER a piloté un projet de télémétrie véhiculaire sur une trentaine de véhicules dans la région de l'Estrie.

### Le montage de camions de marquage à la peinture acrylique

Le CGER a fait le montage de deux camions de marquage à la peinture acrylique en vue de se conformer aux nouvelles normes environnementales pour 2008.

### L'élaboration d'une analyse critique

À la demande du CGER, une firme externe a procédé à une analyse critique et a fourni des recommandations concernant les activités de marketing de l'organisation. Le CGER compte mettre en œuvre plusieurs propositions émises à la suite de cette analyse.

### La révision de tous les systèmes d'information

En 2006-2007, le CGER a revu plusieurs de ses politiques internes et, par conséquent, a révisé tous ses systèmes d'information.



## Le profil de la clientèle 2006-2007 pour chacun des produits et services

Les produits et services du CGER sont la location de véhicules et d'équipements connexes, l'entretien et la réparation selon une tarification horaire, l'analyse de la gestion des parcs de véhicules, la formation des conducteurs et la fourniture de carburant.

La description de chacun des produits et services se trouve dans la rubrique «Nos produits et services» du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

### La location clés en main de véhicules et d'équipements connexes

#### LA LOCATION À LONG TERME

Au 31 mars 2007, 336 ententes de service de location clés en main avaient été conclues, dont 181 avec des ministères et des organismes autres que le MTQ. Ces ententes représentaient, à la même date, 4 881 véhicules et équipements connexes. En 2006-2007, le revenu annuel résultant de la location clés en main a été de 61 390 430 \$, incluant la location à court terme.

#### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE POUR LA LOCATION CLÉS EN MAIN

Type d'organisations (nombre)	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules
MTQ (1)	103	3 560	102	3 371	101	3 280
Autres ministères (15)	116	449	115	454	118	477
Organismes (13)	22	138	26	160	27	148
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux (19)	16	60	17	66	23	98
Organismes liés au réseau de l'éducation (9)	10	32	11	33	12	35
Organismes municipaux (8)	5	21	7	15	8	16
Municipalités (43)	29	625	36	717	47	827
<b>TOTAL (108)</b>	<b>301</b>	<b>4 885</b>	<b>314</b>	<b>4 816</b>	<b>336</b>	<b>4 881</b>

Un tableau présentant chacun des clients du CGER se trouve à la section «Profil de la clientèle» dans la rubrique «Notre service à la clientèle» du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## LA LOCATION À COURT TERME

### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE POUR LA LOCATION À COURT TERME

Type d'organisations (nombre)	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules
MTQ (1)	58	257	61	281	63	299
Autres ministères (6)	5	10	7	12	9	15
Organismes (3)	6	18	7	15	6	14
Organismes liés au réseau de la santé (2)	-	-	-	-	2	3
Organismes liés au réseau de l'éducation (3)	2	4	2	7	3	6
Organisme municipal (1)	1	1	1	1	1	1
Municipalités (22)	11	36	18	90	23	138
<b>TOTAL (38)</b>	<b>83</b>	<b>326</b>	<b>96</b>	<b>406</b>	<b>107</b>	<b>476</b>

Un tableau présentant chacun des clients du CGER se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## La réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire

Au 31 mars 2007, 3 555 véhicules et équipements connexes appartenant à divers ministères et organismes publics étaient enregistrés dans le système informatique de gestion de parc du CGER pour la réparation et l'entretien selon une tarification horaire. En 2006-2007, 1 832 véhicules et équipements connexes ont été réparés et entretenus au CGER, pour une somme de 4 311 986 \$ (y compris différents autres travaux effectués en atelier). Plusieurs clients de la location clés en main ont également bénéficié de ce service pour des ajouts ou des modifications à leurs véhicules et à leurs équipements, ce qui équivaut à 1 778 778 \$. Le service d'entretien et de réparation selon une tarification horaire a donc généré des revenus de 6 090 764 \$.

### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE POUR LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN SELON UNE TARIFICATION HORAIRE

Type d'organisations (nombre)	2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Enregistrés dans le système d'information	Réparés ou entretenus	Enregistrés dans le système d'information	Réparés ou entretenus	Enregistrés dans le système d'information	Réparés ou entretenus
MTQ (1)	91	59	133	81	140	85
Autres ministères (10)	974	430	1 039	433	886	517
Organismes (11)	627	301	799	336	1 836	846
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux (4)	4	2	14	9	12	14
Organismes liés au réseau de l'éducation (5)	92	18	279	15	227	81
Organismes municipaux (4)	12	4	41	18	51	97
Municipalités (22)	344	204	384	199	403	262
<b>TOTAL (57)</b>	<b>2 144</b>	<b>1 018</b>	<b>2 689</b>	<b>1 091</b>	<b>3 555</b>	<b>1 832</b>

Un tableau présentant chacun des clients du CGER se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## L'analyse de la gestion des parcs de véhicules

En 2006-2007, l'analyse de la gestion des parcs de véhicules des villes de Gaspé et de Laval a été réalisée. Par ailleurs, le vérificateur de la Ville de Lévis a attribué au CGER un contrat visant à lui fournir le savoir-faire pour mener à bien son mandat de vérification de la gestion du parc de cette ville.

Les analyses qui avaient été entreprises en 2005-2006 avec les villes de Saint-Eustache et de Thetford Mines, de même que le contrat avec le vérificateur de la Ville de Québec, se sont terminés en 2006-2007.

Les revenus associés à ces contrats de services professionnels ont été de 101 500 \$.

De l'information supplémentaire sur ce service se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## La formation des conducteurs

En 2006-2007, plusieurs unités du MTQ et cinq autres organisations publiques ont eu recours aux services de formation du CGER. Plus de 15 types de cours ont été offerts à 1 795 participants. Les revenus découlant de la formation des conducteurs en 2006-2007 ont été de 341 026 \$.

De l'information supplémentaire sur ce service et un tableau détaillant les formations données en 2006-2007 se trouvent à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## La fourniture de carburant

### CONSOMMATION PAR TYPE DE CARBURANTS

Type d'organisations (nombre)	Litres consommés					
	2005-2006			2006-2007		
	Essence	Diésel	Total	Essence	Diésel	Total
MTQ (1)	4 430 981	6 899 639	11 330 620	4 754 979	6 013 037	10 768 016
Autres ministères (8)	323 681	28 931	352 612	355 655	28 561	384 216
Organismes (4)	165 925	6 060	171 985	512 693	1 462	514 155
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux (11)	15 001	30 579	45 580	25 410	29 829	55 239
Organismes liés au réseau de l'éducation (4)	6 790	10 120	16 910	9 032	70 780	79 812
Organismes municipaux (2)	40	-	40	9 563	-	9 563
Municipalités (6)	16 826	23 342	40 168	51 644	89 326	140 970
Consommation par le CGER (1)	337 142	74 055	411 197	331 766	87 902	419 688
<b>Total (37)</b>	<b>5 296 346</b>	<b>7 072 726</b>	<b>12 369 072</b>	<b>6 050 742</b>	<b>6 320 897</b>	<b>12 371 639</b>

De l'information supplémentaire sur ce service se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

### Le service à la clientèle

Afin d'assurer le service partout dans la province, le Service à la clientèle, composé principalement de conseillers à la clientèle, est offert à deux endroits : une équipe est située à Québec et l'autre, à Montréal. Le rôle des conseillers à la clientèle est de rencontrer les divers responsables des ministères et des organismes publics et de leur faire des recommandations quant à la gestion de leur parc et à leurs besoins en matière de véhicules et d'équipements connexes. La recherche de nouveaux clients et l'accroissement des ventes du CGER sont des responsabilités qui leur incombent également.

### La gestion des plaintes

En 2006-2007, le CGER a reçu 24 plaintes, dont 16 ont été formulées verbalement.

Description de la plainte	Nombre
Qualité des travaux	6
Respect des délais de travaux	4
Fonctionnement du système de distribution automatisé	2
Propreté des véhicules réparés	2
Qualité de fabrication des véhicules	2
Configuration et conception des véhicules	1
Délai de livraison des véhicules légers	1
Entretien du site de distribution	1
Fiabilité des véhicules	1
Heures d'ouverture des ateliers de mécanique	1
Proximité des ateliers de mécanique	1
Service de dépannage mécanique 1 888 314-CGER	1
Service reçu	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

À noter que onze plaintes provenaient du MTQ et treize, d'autres clients.

En ce qui a trait à l'engagement relatif au délai de réponse aux plaintes, les résultats sont indiqués à la section « Réalisations 2006-2007 » du présent document.

### Le service de dépannage mécanique

Le CGER offre à sa clientèle un service de dépannage, jour et nuit, 7 jours par semaine, pour toute réparation ou tout remorquage d'un véhicule ou d'un équipement connexe que le CGER a loué. L'utilisateur n'a qu'à communiquer avec le service de dépannage du CGER en composant sans frais le 1 888 314-CGER, peu importe l'heure ou l'endroit où il se trouve au Québec.

De l'information concernant le nombre d'appels en 2006-2007 se trouve à la section « Service de dépannage mécanique » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).



## La Déclaration de services à la clientèle

Le CGER a élaboré, en avril 2001, sa *Déclaration de services à la clientèle*, qui exprime sa volonté d'accorder la priorité à la qualité des produits et des services qu'il offre, en plaçant le client au cœur de ses préoccupations. Ce document résume les principaux engagements du CGER envers ses clients. Il a voulu ainsi répondre aux attentes de sa clientèle et indiquer de quelle manière il compte y parvenir.

Les engagements à ce chapitre figurent à la section « Déclaration de services à la clientèle » dans la rubrique « Notre service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

Les résultats pour l'année 2006-2007 en ce qui a trait à ces engagements se trouvent à la section « Réalisations 2006-2007 » du présent document.

## Le profil du parc de véhicules

Le parc total, qui comprend les véhicules en location ou disponibles, les véhicules de prêt et ceux utilisés par le CGER, comptait 5 756 unités au 31 mars 2007.

### PARC DE VÉHICULES DU CGER AU 31 MARS 2007 PAR SUPER CATÉGORIE

Super catégorie	Location au MTQ		Location à d'autres clients		Véhicule de prêt		Disponibilité		Utilisation par le CGER		TOTAL	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Véhicules légers	1 265	1 245	896	975	51	58	261	391	132	139	2 605	2 808
Camions	378	361	89	103	9	9	15	18	4	4	495	495
Matériel-outil remorqué	132	132	8	8	0	1	11	10	13	13	164	164
Matériel remorqué	244	234	26	26	0	0	8	13	4	3	282	276
Véhicules-outils	214	211	145	154	2	3	15	11	12	12	388	391
Équipements	1 079	1 042	261	314	27	34	139	147	6	6	1 512	1 543
Matériel divers	59	55	20	21	0	0	1	0	3	3	83	79
<b>TOTAL</b>	<b>3 371</b>	<b>3 280</b>	<b>1 445</b>	<b>1 601</b>	<b>89</b>	<b>105</b>	<b>450*</b>	<b>590*</b>	<b>174**</b>	<b>180**</b>	<b>5 529</b>	<b>5 756</b>

\* La majorité des véhicules loués à court terme en 2005-2006 et en 2006-2007 étaient disponibles au 31 mars de chaque année. Ces véhicules sont loués pour des périodes variant entre six et dix mois, normalement de mai à novembre.

\*\* Plusieurs unités, autres que les véhicules légers, sont partagées avec des clients pour échange de service.

Un tableau présentant plus d'information en ce qui a trait au profil du parc de véhicules se trouve à la section « Profil du parc de véhicules » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## Le rajeunissement du parc de véhicules

Annuellement, le CGER détermine les véhicules à remplacer en raison de leur âge, en donnant la priorité à certaines catégories essentielles à l'exécution des travaux, comme les camions de déneigement. Une évaluation de l'état des véhicules est ensuite effectuée pour ceux dont le délai de remplacement approche, puis on établit une programmation des achats. Les calculs de la durée de vie optimale ont été actualisés en 2003 pour la mesure du rajeunissement. L'année 2003-2004 devient donc l'année de référence.



Le tableau suivant présente l'évolution du rajeunissement du parc de véhicules du MTQ pour les principales catégories. La section « Acquisitions et ventes » du présent document indique les véhicules remplacés en 2006-2007.

ÉVOLUTION DU RAJEUNISSEMENT DU PARC DE VÉHICULES DU MTQ,  
Y COMPRIS CEUX UTILISÉS PAR LE CGER

Catégorie	Âge moyen			Durée de vie optimale	Pourcentage des véhicules ayant dépassé leur durée de vie optimale (%)		
	2003-2004	2005-2006	2006-2007		2003-2004	2005-2006	2006-2007
Automobiles	4,1	5,0	4,3	7	0,87	5,03	12,33
Camionnettes	3,8	4,5	3,8	7	3,79	8,90	11,74
Fourgonnettes	3,8	5,1	4,9	7	1,20	6,54	17,04
Camions dix roues	5,4	6,2	6,8	12	4,84	5,78	5,99
Camions six roues	6,3	7,4	7,9	15	1,86	1,70	2,94
Chargeuses	8,7	9,4	9,7	15	7,46	7,81	9,52
Niveleuses	8,1	7,1	7,3	15	20,00	3,23	3,23
Pelles	6,8	7,0	8,0	18	7,69	-	-

Tout comme le pourcentage de véhicules ayant dépassé leur vie utile, le nombre d'années moyen d'utilisation a augmenté depuis 2003-2004 dans six catégories sur huit.

Les catégories du tableau ci-dessus représentaient 2 403 véhicules en 2003-2004 et, de ce nombre, 3,2 % dépassaient leur durée de vie optimale. En 2006-2007, 11,7 % des 2 324 véhicules dépassaient leur durée de vie optimale.

En plus des 5 756 unités que possède le CGER, 1 832 véhicules et équipements connexes appartenant à divers ministères et organismes publics ont été entretenus ou réparés dans les ateliers de mécanique du CGER selon une tarification horaire. Il est à noter qu'au 31 mars 2007, 3 555 véhicules et équipements connexes étaient enregistrés dans le système d'information de gestion de parc du CGER pour la réparation et l'entretien selon une tarification horaire. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces 1 832 unités par grande catégorie de véhicules.

VÉHICULES RÉPARÉS ET ENTRETENUS AU CGER  
SELON UNE TARIFICATION HORAIRE AU 31 MARS 2007

Super catégorie	Nombre de véhicules	
	2005-2006	2006-2007
Camions	53	93
Équipements	38	44
Matériel divers	69	90
Matériel-outil remorqué	50	48
Matériel remorqué	65	114
Véhicules légers	736	1 361
Véhicules-outils	80	82
<b>TOTAL</b>	<b>1 091</b>	<b>1 832</b>

# Les acquisitions et ventes de véhicules

## Les acquisitions

En 2006-2007, le CGER a acheté 823 véhicules et équipements connexes, dont la valeur totale se chiffre à 28 259 488 \$. De ce nombre, 415 ont été acquis pour le MTQ, équivalant à une somme de 12 750 545 \$: 199 véhicules et équipements connexes (6 860 476 \$) ont servi à remplacer ceux qui avaient dépassé leur durée de vie optimale, et 216 autres unités (5 890 069 \$) ont été achetées pour combler des besoins supplémentaires. Le CGER a également acquis, au coût de 15 508 943 \$, 408 véhicules et équipements connexes pour d'autres ministères ou organismes publics. Les données du tableau ci-dessous indiquent les acquisitions réelles faites en 2006-2007 et les réparations capitalisables qui s'y rattachent. À noter qu'elles n'ont pas de lien avec la programmation des achats 2006-2007.

### ACQUISITIONS 2006-2007 SELON LA SUPER CATÉGORIE

Super catégorie	MTQ		Autres clients		Total	
	Acquisitions	Coût (\$)	Acquisitions	Coût (\$)	Acquisitions	Coût (\$)
Véhicules légers	364	10 320 010	279	7 431 734	643	17 751 744
Camions	8	829 047	18	2 336 605	26	3 165 652
Matériel-outil remorqué	7	376 821	2	26 690	9	403 511
Matériel remorqué	5	91 169	-	-	5	91 169
Véhicules-outils	7	758 465	18	4 456 006	25	5 214 471
Équipements	21	337 633	72	1 116 510	93	1 454 143
Matériel divers	3	37 400	3	31 824	6	69 224
Appareillage technologique	-	-	16	109 574	16	109 574
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>	<b>12 750 545</b>	<b>408</b>	<b>15 508 943</b>	<b>823</b>	<b>28 259 488</b>

D'autres tableaux présentant plus d'information sur les acquisitions de véhicules faites pour le MTQ et pour d'autres organismes publics par catégorie de véhicules se trouvent à la section « Profil du parc de véhicules » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

En 2006-2007, le CGER a préparé plus de 139 dossiers d'acquisition de véhicules lourds ou spécialisés nécessitant des devis techniques d'achat. Ce nombre représente onze dossiers de plus que le nombre de dossiers traités en 2005-2006.

### LES NOUVEAUX VÉHICULES

Le CGER a acquis de nouveaux types de véhicules et équipements en 2006-2007, notamment un camion échelle pour service d'incendie, un atténuateur d'impact remorqué, une semi-remorque plate-forme à sellette, un ensemble de pinces de désincarcération et une remorque servant au ramassage des feuilles mortes.



## Les ventes

En 2006-2007, le CGER a vendu 481 véhicules et équipements connexes, pour une somme nette de 2 351 567 \$. Ces unités ont été vendues parce qu'elles avaient dépassé leur durée de vie utile. De ce nombre, 472 ont été vendues dans des ventes aux enchères publiques. Ces ventes ont rapporté 1 817 450 \$. Le CGER s'est également défait de neuf véhicules et équipements connexes à l'occasion d'autres ventes et d'appels d'offres, pour une somme de 534 117 \$.

Les ventes aux enchères et les appels d'offres publics sont gérés sans frais par le Centre de services partagés du Québec, et le CGER doit utiliser les services du Centre pour se défaire de ses biens. En 2006-2007, la somme totale de la vente de véhicules et d'équipements connexes, avant les 23 955 \$ de frais versés au fonds consolidé du revenu pour les lots de moins de 1 000 \$, se chiffrait à 2 375 522 \$.

Des tableaux présentant plus d'information sur les revenus tirés de la vente de véhicules ainsi que sur l'âge des véhicules et le revenu moyen rapporté par certaines catégories vendues en 2006-2007 se trouvent à la section « Profil du parc de véhicules » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## Les réalisations en 2006-2007

Dans son plan d'action 2006-2007, le CGER s'était fixé neuf objectifs liés à des axes d'intervention et à six grandes orientations.

### Synthèse des résultats des indicateurs 2006-2007

Thème	Objectif	Cible	Résultat
Satisfaction de la clientèle	Maintenir la satisfaction de la clientèle	94 %	95 %
Chiffre d'affaires	Augmenter les revenus totaux du CGER	3 800 000 \$	4 032 283 \$
Mobilisation du personnel	Augmenter ou maintenir le taux de mobilisation du personnel	Aucune cible en 2006-2007	Indicateur mesuré tous les deux ans. Le prochain sondage sur la mobilisation du personnel sera réalisé en 2007-2008.
Expertise et compétence du personnel	Consacrer un pourcentage de la masse salariale à la formation de l'ensemble du personnel	2 %	2,7 %
Compétitivité des tarifs de location	Maintenir les taux de location des équipements les plus représentatifs inférieurs à ceux du marché	30 %	30 %
Performance financière	Maintenir le niveau d'autofinancement	100 %	100,2 %
Performance opérationnelle	Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique semblable à la norme reconnue en Amérique du Nord	80%	79,6 %
Contrôle des coûts d'exploitation	Obtenir un taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée* comparable au taux de variation des prix à la consommation	≤ 0 %	- 0,07 %
Veille technologique et environnementale	Intégrer au moins un nouvel équipement ou une nouvelle technologie à valeur environnementale dans un but d'expérimentation	1	45

\* Unité active équivalent temps plein

# Les résultats détaillés des indicateurs 2006-2007

## ORIENTATION 1

### POURSUIVRE LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

#### Satisfaction de la clientèle

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir la satisfaction de la clientèle	94 %	Pourcentage de la satisfaction de la clientèle	95 %	+ 1 %

À l'automne 2006, le CGER a effectué un sondage auprès de sa clientèle. Cette dernière est constituée de clients qui ont signé une entente de service de location ou qui ont fait réparer ou entretenir leurs véhicules selon une tarification horaire ainsi que de clients du produit formation.

Le questionnaire a été posté à 753 clients. De ce nombre, 283 ont rempli et retourné le questionnaire, ce qui a donné un taux de réponse de 38 %, comparativement à 45 % en 2004-2005. De tous les répondants, 30 % étaient des clients du MTQ, 66 % provenaient de différents autres ministères et organismes publics et 4 % n'avaient pas précisé leur provenance. Le taux de réponse des clients du MTQ a été de 46 %, tandis que celui des autres ministères et organismes publics a atteint 33 %.

Le questionnaire renfermait 61 questions, et le taux de satisfaction global de la clientèle du CGER était de 95 % comparativement à 94 % en 2004-2005. Pour les répondants du MTQ, ce taux équivalait à 93 %, résultat identique à celui de 2004-2005. Quant aux autres ministères et organismes, le taux de satisfaction exprimé se situait à 97 % comparativement à 96 % en 2004-2005.

Le calcul du taux de satisfaction de la clientèle a été établi en additionnant d'abord le nombre de réponses pour les choix « très satisfait » et « satisfait » et en le divisant ensuite par le nombre total de réponses aux 61 questions, sauf les réponses « sans objet ».

#### Satisfaction par produit et service

Produits et services	Satisfaction	Satisfaction
	2006-2007	2004-2005
	(%)	(%)
La location et la gestion de parc de véhicules	93	92
L'entretien, l'installation et la réparation de véhicules	95	95
La distribution automatique de carburant	96	95
La recherche et le développement	91	90
Les services de génie-conseil	95	62
La formation des conducteurs	95	98
Les communications du CGER	97	96

Comparativement aux résultats du sondage de 2004-2005, on note une amélioration importante du taux de satisfaction par rapport à certains éléments\* :

	2006-2007 (%)	2004-2005 (%)
La qualité de fabrication des véhicules	94	88
La compétitivité des taux de location clés en main	92	79
Le fonctionnement du système de distribution automatisé	94	87
L'information transmise (recherche et développement)	96	90
Le service reçu (génie-conseil)	100	59
Le délai entre la demande et la réponse (génie-conseil)	88	64
Le souci du CGER de m'impliquer de m'informer (génie-conseil)	96	64
La qualité des évaluations des conducteurs	100	97

\* Même si la satisfaction à leur égard a augmenté, les éléments ayant trait à la compétitivité des taux de location clés en main ainsi que le délai entre la demande et la réponse (génie-conseil) devront être revus, car ils n'ont pas atteint la cible de 94 %. Ils peuvent également avoir fait l'objet d'un nombre élevé de commentaires de la part de la clientèle.

Certains éléments ont obtenu une cote inférieure à celle de 2004-2005, en plus de ne pas avoir atteint la cible, soit un taux de satisfaction de 94 %. Le CGER devra par conséquent revoir ses manières de faire concernant ces éléments.

	2006-2007 (%)	2004-2005 (%)
Le délai de livraison des véhicules légers	88	95
Le délai de livraison des véhicules lourds	74	84
La qualité des changements de configuration des véhicules selon les besoins saisonniers	92	94
Le délai entre la prise de rendez-vous et la réparation	93	97
Le respect des délais des travaux	88	90
La compétitivité du taux horaire pour les réparations	90	91
L'atteinte des objectifs du projet (recherche et développement)	82	87
Le contenu de la formation	93	98
La présentation du formateur	89	100

Le sondage sur la satisfaction de la clientèle a permis au CGER de recueillir quelque 475 commentaires et suggestions. C'est l'outil qu'il privilégie pour corriger et améliorer ses manières de faire.

## ORIENTATION 2 DEVENIR LE GESTIONNAIRE DE PARC DE VÉHICULES DES ORGANISMES PUBLICS

### Chiffre d'affaires

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Augmenter les revenus totaux du CGER	3 800 000 \$	Revenus totaux de plus qu'en 2005-2006	4 032 283 \$	232 283 \$

Le tableau ci-dessous présente les revenus de 2006-2007 dont les chiffres ont été utilisés pour calculer cet indicateur.

Type de revenus	Revenus (\$)	
	2007	2006
Location	61 390 430	58 637 900
Réparation	6 090 764	4 748 014
Carburant	10 530 112	10 267 110
Contribution du gouvernement du Québec	567 141	793 957
Autres revenus	3 858 264	3 957 447
<b>TOTAL</b>	<b>82 436 711</b>	<b>78 404 428</b>

L'augmentation des revenus en 2006-2007 est de 4 032 283 \$. Elle est obtenue en soustrayant les revenus totaux de 2005-2006 de ceux de 2006-2007 (82 436 711 \$ - 78 404 428 \$).

### ORIENTATION 3

#### PROMOUVOIR L'ACTION RESPONSABLE DE TOUS LES EMPLOYÉS POUR QU'ILS CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE DU CGER

##### Mobilisation du personnel

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Augmenter ou maintenir le taux de mobilisation du personnel	Aucune cible en 2006-2007	Pourcentage de mobilisation du personnel	-	-

Cet indicateur est mesuré tous les deux ans.

##### Expertise et compétence du personnel

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Consacrer un pourcentage de la masse salariale à la formation de l'ensemble du personnel	2 %	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation	2,70 %	+ 0,70 %

Pour calculer le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation, il faut comptabiliser les coûts directs et indirects liés à la formation de l'ensemble des employés et diviser cette somme par la masse salariale du CGER. Les coûts directs correspondent notamment aux frais d'inscription, aux contrats de service de formation, aux salaires des formateurs et leur frais de déplacement. Les salaires des employés, les frais de déplacement et les divers autres frais relatifs à la formation constituent, quant à eux, les frais indirects.

En 2006-2007, une somme de 515 005 \$ a été consacrée à la formation des employés sur une masse salariale totale de 19 076 552 \$, ce qui représente 2,70 % de la masse salariale. Les coûts relatifs à la formation se répartissent de la manière suivante :

Type de formation	Coût (\$)	%
<b>Informatique</b>		
Bureautique, informatique, système de gestion de parc de véhicules (GUIDE)	58 445	11,35
<b>Formation technique</b>		
Mécanique	270 469	52,52
Santé et sécurité au travail	29 576	5,74
<b>Sciences de l'administration</b>		
Gestion	101 315	19,67
Administration, marketing, communication, divers	36 129	7,02
<b>Service à la clientèle</b>	19 071	3,70
<b>TOTAL</b>	<b>515 005</b>	<b>100</b>

Il est à souligner qu'au cours de l'année 2006-2007, le CGER a misé sur le maintien de la veille technologique. Afin d'offrir un meilleur service à la clientèle, il a consacré 52,52 % de ses activités de formation au développement des habiletés techniques liées à la mécanique, tel qu'il avait été prévu dans son plan d'action annuel.

#### ORIENTATION 4 ÊTRE UN GESTIONNAIRE DE PARC RECONNU POUR SON EFFICIENCE ET SA RENTABILITÉ

##### Compétitivité des tarifs de location

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir les taux de location des équipements les plus représentatifs inférieurs à ceux du marché	30 %	Pourcentage d'écart inférieur entre le taux du CGER et ceux du marché	30 %	0 %

Pour vérifier la compétitivité de ses tarifs, le CGER a comparé ses taux de location avec ceux du marché pour quatre catégories de véhicules légers. À cette fin, il a retenu les fournisseurs inscrits au répertoire *Location de véhicules automobiles, liste des fournisseurs* qui offraient les plus bas tarifs dans les 59 subdivisions administratives du MTQ.

Le tableau ci-dessous montre que les taux de location du CGER ont été en moyenne inférieurs de 30 % à ceux du marché en 2006-2007. Il établit également une comparaison avec l'année précédente.

Véhicule	Taux moyen du marché (\$)		Taux du CGER (\$)		Écart (\$)		Écart (%)	
	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007
Véhicule de tourisme	835	872	537	540	298	332	36	38
Camionnette 0,5 tonne, 4 x 2	985	1 063	749	852	236	211	24	20
Camionnette à quatre portières, 1 tonne, 4 x 2	1 270	1 285	1 003	955	267	330	21	26
Fourgonnette compacte	1 018	1 074	671	687	347	387	34	36
<b>Moyenne</b>							<b>29</b>	<b>30</b>

Remarque: En 2005-2006, la camionnette de 0,5 tonne, 4 x 2 était munie d'une cabine standard. Cette camionnette ne figurant plus au Répertoire pour l'année 2006-2007, la version avec cabine allongée a été prise comme référence.

Bien que, dans l'ensemble, le contrat du CGER et l'offre permanente couvrent les mêmes dépenses en ce qui a trait à la possession et au fonctionnement du véhicule, certains éléments diffèrent. Cette situation peut expliquer en partie l'écart entre les tarifications, comme le démontre le tableau suivant.

Éléments	Offre permanente	CGER
Âge des véhicules pour l'année 2006-2007	Véhicules de 2003 ou plus récents, en bon état et en mesure de fonctionner en tout temps	Véhicules en bon état et en mesure de fonctionner en tout temps, évalués sur une vie optimale de quatre ans pour les automobiles, cinq ans pour les camionnettes à deux portes et six ans pour les fourgonnettes et les camionnettes à quatre portes
Période de location	Mensuelle	Douze mois minimum, renouvelable
Pneus d'hiver	Coût additionnel de 115 \$ par mois	Compris dans le taux du CGER
Kilométrage	Kilométrage illimité	Kilométrage excédant 50 000 km facturé selon un taux variant de 0,11 \$ à 0,18 \$ du kilomètre selon la catégorie
Identification visuelle des véhicules	Coût additionnel	Compris dans le tarif du CGER
Fourniture de lave-glace	Non comprise	Gratuite pour les usagers des sites de ravitaillement en carburant du CGER
Marge de profit	Comprise dans le taux	Aucune marge de profit, car le CGER est un organisme sans but lucratif

Le produit diffère en quelques points, mais l'écart demeure important. De plus, les taux de location du CGER sont des plus compétitifs, d'autant plus que l'offre permanente permettrait de réaliser des économies de l'ordre de 40 % par rapport au prix du marché (voir la page 1 du Répertoire).

Le principal objectif du CGER est de développer la mise en marché de son produit de location clés en main de véhicules à long terme. Ce produit répond aux besoins de la majorité des clients du CGER et lui permet de maintenir une organisation efficace et efficiente. Certains clients ont cependant besoin de louer des véhicules à court terme pour leurs activités saisonnières. Afin de répondre à leur demande, le CGER a décidé d'offrir quelques catégories de véhicules en location à court terme (minimum de six mois).

Les taux de location à court terme ont également été comparés à ceux du marché, et ce, avec les mêmes fournisseurs et les mêmes catégories que pour la location à long terme, sauf pour ce qui est de la camionnette à quatre portières, qui n'est pas disponible en location à court terme au CGER. Il est à noter que les taux de location à court terme des fournisseurs privés sont les mêmes, mais que la tarification du CGER est plus élevée. Le tableau ci-dessous montre que, malgré cette différence, les taux de location à court terme du CGER ont été inférieurs de 12 % en moyenne à ceux du marché en 2006-2007.

Véhicule	Taux moyen du marché (\$)	Taux du CGER (\$)	Écart (\$)	Écart (%)
Véhicule de tourisme	872	741	131	15
Camionnette 0,5 tonne, 4 x 2	1 063	1 028	35	3
Camionnette à quatre portières, 1 tonne, 4 x 2	1 285	Non disponible au CGER		
Fourgonnette compacte	1 074	879	195	18
<b>Moyenne</b>				<b>12</b>

En comparant la tarification des véhicules lourds, on constate que plusieurs éléments de l'offre du CGER et de celle du secteur privé diffèrent. Diverses hypothèses doivent donc être étudiées, comme la composition des équipements et la durée d'utilisation. Compte tenu du manque de données sur ces points, il est difficile de comparer les taux de location pour ce type de véhicules.

### Performance financière

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir le niveau d'autofinancement	100 %	Pourcentage d'autofinancement	100,20 %	+ 0,20 %

Les revenus autonomes du CGER pour 2006-2007 sont de 82 436 711 \$, tandis que les dépenses se chiffrent à 82 270 837 \$, ce qui représente un taux d'autofinancement de 100,20 %.

**ORIENTATION 5**  
**ASSURER UNE GESTION EFFICACE**  
**DES ATELIERS DE MÉCANIQUE**

Performance opérationnelle

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique semblable à la norme reconnue en Amérique du Nord	80 %	Pourcentage de productivité des ateliers de mécanique	79,6 %	- 0,4 %

Le taux de productivité des ateliers de mécanique correspond aux heures productives travaillées par les employés des ateliers de mécanique du CGER, divisées par les heures productives potentielles effectuées par ces mêmes employés. En 2006-2007, le nombre d'heures productives exécutées a été de 331 049 heures.

Les heures productives potentielles, quant à elles, s'obtiennent en multipliant le nombre d'employés à temps complet (ETC) des ateliers de mécanique par 1 500 heures productives potentielles pour une année, ce qui correspond à 416 115 heures productives potentielles pour 2006-2007. Le résultat des heures productives exécutées divisées par les heures productives potentielles est de 79,6 %.

Contrôle des coûts d'exploitation

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat
Obtenir un taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée* comparable au taux de variation des prix à la consommation	≤ 0 %	Pourcentage d'écart entre le taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée* et le taux de variation des prix à la consommation	- 0,07 %

\* Unité active équivalent temps plein

On obtient le pourcentage d'augmentation des coûts d'exploitation par unité active équivalent temps plein en soustrayant le coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein de l'année 2005-2006 (6 376 \$) du coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein de l'année 2006-2007 (6 518 \$), en divisant ce nombre par le coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein de l'année 2005-2006 (6 376 \$).

Le taux d'augmentation du coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein du CGER en 2006-2007 était donc de 2,23 %. Selon Statistique Canada, celui du taux de variation des prix à la consommation se situait à 2,3 % pour la même période, ce qui donne un résultat de - 0,07 %.

ORIENTATION 6  
**MAINTENIR UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE  
 ET ENVIRONNEMENTALE**

Veille technologique et environnementale

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Intégrer au moins un nouvel équipement ou une nouvelle technologie à valeur environnementale dans un but d'expérimentation	1	Intégration de technologies favorisant le développement environnemental	45	+ 44

Le CGER a introduit cet indicateur afin de mieux souligner les efforts faits dans ce domaine. Il désire demeurer à la fine pointe des technologies liées au secteur de l'automobile et de la machinerie lourde. À cette fin, il entend mener des projets pilotes avec des véhicules qui utilisent des carburants moins polluants, intégrant ainsi des critères environnementaux dans son parc. Par ces gestes, le CGER contribue à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et à l'évolution du parc de véhicules publics.

Au cours des dernières années, le CGER a ajouté quelques véhicules hybrides à son parc. Puisque ce genre de véhicule prend de plus en plus d'importance, le CGER a acquis, en 2006-2007, différents types de véhicules écologiques, notamment dix-huit Ford Escape hybrides, quinze Toyota Prius de nouvelle génération, onze Honda Civic hybrides et une Honda Accord hybride.

Le CGER s'intéresse de très près à la fourniture de carburant de type biodiésel. Il compte expérimenter ce carburant offrant des avantages environnementaux dans les prochaines années. Ainsi, des représentants du CGER ont participé à des rencontres sur le sujet afin de déterminer dans quelle mesure il serait possible d'utiliser ce carburant dans les véhicules de l'organisation. De même, le CGER compte expérimenter, dans les prochaines années, les diverses technologies hybrides qui s'offrent peu à peu sur le marché pour les véhicules lourds. Le type d'activités auquel se destinent les véhicules du parc du CGER cadre bien avec les possibilités qu'offrent ces technologies.

**Le projet de télémétrie véhiculaire**

Le CGER a mis au point les fonctionnalités requises pour installer une unité de télémétrie sur un véhicule. Cette unité permettra de mesurer notamment le profil de performance d'un véhicule (consommation de carburant aux 100 kilomètres, kilométrage parcouru, etc.) et de connaître le comportement routier du conducteur (accélérations, ralenti, etc.). Cet outil de télémétrie aidera non seulement le gestionnaire à gérer les véhicules, mais il lui permettra également d'intervenir sur les comportements de ses conducteurs, ce qui aura sans doute une incidence directe sur la consommation de carburant et sur l'émission des gaz à effet de serre.

Actuellement, le CGER effectue un projet pilote avec 43 véhicules équipés d'unités de télémétrie et à partir desquelles des données sont transmises aux fins d'analyse. Il prévoit installer ces unités dans 4 000 véhicules d'ici les trois prochaines années, de manière à offrir à sa clientèle un outil d'avant-garde pour la réduction des gaz à effet de serre.



# Les résultats des engagements spécifiques énoncés dans la *Déclaration de services à la clientèle 2006-2007*

## ENGAGEMENT 1

### ASSURER LA LIVRAISON DE VÉHICULES CONFORMES AUX SPÉCIFICATIONS ET À LA DATE INDIQUÉES DANS L'ENTENTE CONCLUE AVEC LE CLIENT

Pour évaluer le respect de cet engagement, il faut additionner le nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande du client et diviser ce nombre par le nombre total de véhicules livrés en 2006-2007.

Le tableau ci-dessous présente le calcul effectué pour évaluer le respect de cet engagement et les résultats atteints par le CGER en 2006-2007.

NOMBRE DE VÉHICULES LIVRÉS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS ET À LA DATE INDIQUÉES DANS L'ENTENTE CONCLUE AVEC LE CLIENT EN 2006-2007

Type de véhicules	Lourd et équipement connexe	Léger	TOTAL
Nombre total de véhicules livrés	161	578	739
Nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications indiquées sur le bon de commande	158	574	732*
Nombre de véhicules livrés à la date indiquée sur le bon de commande, y compris les véhicules loués ou fournis par le CGER en attendant le véhicule commandé	151	537	688
Pourcentage de conformité <sup>1</sup>	94 %	93 %	93 %**
Nombre de véhicules livrés à la date indiquée sur le bon de commande et conformes aux spécifications, comprenant les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant le véhicule commandé	154	566	720
Pourcentage de conformité, y compris les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant le véhicule commandé <sup>2</sup>	96 %	98 %	97 %***

\* Sept clients se sont plaints du fait que leur véhicule n'était pas conforme.

\*\* On calcule ce pourcentage en divisant par 739 le nombre total de véhicules livrés à la date indiquée, y compris les véhicules loués ou fournis par le CGER en attendant le véhicule commandé (688 véhicules).

\*\*\* On calcule ce pourcentage en divisant par 739 le nombre total de véhicules livrés à la date indiquée et conformes aux spécifications, y compris les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant le véhicule commandé (720 véhicules).

Il est important de noter que le CGER ne peut pas contrôler toutes les étapes relatives à l'achat et à la livraison des véhicules légers. La gestion de l'acquisition de ces véhicules est assurée par le ministère des Services gouvernementaux, lequel traite le dossier du CGER en même temps que ceux des divers autres ministères et organismes publics. Le CGER doit également composer avec les délais de livraison des fabricants.

<sup>1</sup> Le calcul du nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande se fait en additionnant le nombre de véhicules livrés conformes aux attentes des clients, y compris les véhicules que le CGER fournit en attendant le véhicule commandé, et en le divisant par le nombre total de véhicules livrés.

<sup>2</sup> Le calcul du nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande se fait en additionnant le nombre de véhicules livrés conformes aux attentes des clients, y compris les véhicules que le CGER a maintenus en état de fonctionnement en attendant le véhicule commandé, et en le divisant par le nombre total de véhicules livrés.

## ENGAGEMENT 2

### ASSURER AU CLIENT, DANS LES CINQ JOURS SUIVANT LEUR LIVRAISON, LA PRÉSENTATION PAR UN FORMATEUR DES VÉHICULES SPÉCIALISÉS

Le respect de cet engagement se mesure en divisant le nombre de présentations faites dans un délai de cinq jours ou moins par le total des présentations. Les fins de semaine et les congés fériés ne comptent pas dans ce délai de cinq jours.

Le tableau ci-dessous présente le calcul effectué pour évaluer le respect de cet engagement et le résultat atteint par le CGER en 2006-2007.

NOMBRE DE PRÉSENTATIONS DE VÉHICULES SPÉCIALISÉS  
FAITES PAR UN FORMATEUR DU CGER OU UN FOURNISSEUR  
DANS LES CINQ JOURS SUIVANT LA LIVRAISON EN 2006-2007

Nombre total de présentations	Nombre de présentations dont le délai a été de plus de cinq jours	Nombre de présentations dont le délai a été de cinq jours et moins
115	0	115
100 %	0 %	100 %

## ENGAGEMENT 3

### FOURNIR AU CLIENT LA LISTE DES VÉHICULES CIBLÉS PAR UN REMPLACEMENT AINSI QU'UNE INDICATION SUR LES MODIFICATIONS QUI SERONT APPORTÉES À LA GRILLE TARIFAIRE LE 15 SEPTEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

Pour vérifier si cet engagement a été respecté, il faut détenir la preuve qu'un communiqué présentant la prochaine tarification a été envoyé à la clientèle du CGER le 15 septembre de chaque année et que chaque client a reçu la liste des véhicules ciblés par un remplacement.

Au début de septembre 2006, tous les clients qui possédaient des véhicules ayant dépassé leur durée de vie optimale avaient reçu une lettre du CGER, laquelle était accompagnée de la liste des véhicules ciblés par un remplacement. Cette lettre indiquait également aux clients qu'un conseiller du CGER devait les rencontrer à l'automne 2006 pour s'informer de leurs besoins en vue d'établir la programmation des achats 2007-2008. En ce qui a trait au communiqué présentant les modifications de la grille tarifaire 2007-2008, il a été expédié à la clientèle du CGER le 13 septembre 2006. Il mentionnait que les modifications apportées à la tarification de 2007-2008 s'appuieraient sur la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la période comprise entre 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2006. Une deuxième note a été transmise à la clientèle du CGER le 7 mars 2007 afin de confirmer le taux d'indexation à la suite de la variation connue de l'indice des prix à la consommation au cours de la période prescrite pour l'année 2006.

#### ENGAGEMENT 4

**FOURNIR UN SERVICE DE DÉPANNAGE, 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7, POUR TOUTE RÉPARATION OU REMORQUAGE CONCERNANT UN VÉHICULE OU UN ÉQUIPEMENT CONNEXE LOUÉ AU CGER, ET CE, PAR L'ENTREMISE DE LA LIGNE 1 888 314-CGER**

Pour vérifier si cet engagement a été respecté, le CGER doit s'assurer que le service a été efficace jour et nuit, 7 jours par semaine et qu'aucune plainte n'a été enregistrée au sujet de l'absence de réponse et de prise en charge du service de dépannage en 2006-2007. Une plainte a été déposée en 2006-2007, et après vérification auprès du client, on a constaté qu'elle n'était pas justifiée.

#### ENGAGEMENT 5

**RENDRE UN APPEL DANS LES 24 HEURES SUIVANT LA RÉCEPTION D'UNE PLAINTÉ FORMULÉE VERBALEMENT ET ENVOYER UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION DANS LES 10 JOURS DANS LE CAS D'UNE PLAINTÉ ÉCRITE**

Le respect de cet engagement est évalué en divisant le nombre total de personnes qui ont été rappelées dans un délai de 24 heures ou moins à la suite d'une plainte verbale par le nombre total de plaintes verbales. En ce qui a trait aux plaintes écrites, il faut diviser le nombre total de plaintes pour lesquelles un accusé de réception a été envoyé dans un délai de dix jours ou moins par le nombre total de plaintes écrites.

Le tableau ci-dessous présente le calcul effectué pour évaluer le respect de cet engagement et les résultats atteints par le CGER en 2006-2007.

NOMBRE DE PLAINTES POUR LESQUELLES  
LE DÉLAI DE RÉPONSE A ÉTÉ RESPECTÉ EN 2006-2007

Type de plaintes	Nombre total de plaintes	Plaintes pour lesquelles le délai de réponse a été respecté	Résultat (%)
Plaintes écrites	8	8	100
Plaintes verbales	16	5	31

Des renseignements supplémentaires sur les plaintes enregistrées au CGER en 2006-2007 se trouvent à la section « Relations avec la clientèle » du présent document.

## LES AUTRES RÉSULTATS

Cette section présente quelques méthodes de calcul qui ont permis au CGER d'établir certains prix de revient et ratios administratifs.

### LES COÛTS ADMINISTRATIFS

#### RATIO DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES

	2006-2007	2005-2006
Total des dépenses administratives du Centre administratif	5 419 836 \$	4 777 134 \$
Total des dépenses du CGER	82 270 837 \$	78 367 885 \$*
<b>Résultat</b>	<b>6,59 %</b>	<b>6,10 %</b>

\* Le ratio 2005-2006 a été réajusté pour tenir compte de la nouvelle présentation concernant les pertes sur cession d'immobilisations corporelles.

#### COUVERTURE DES COÛTS ADMINISTRATIFS

	2006-2007	2005-2006
Total des dépenses administratives du Centre administratif	5 419 836 \$	4 777 134 \$
Total des revenus de location et des revenus générés par les travaux à taux horaire	67 481 194 \$	63 385 914 \$
<b>Résultat</b>	<b>8,03 %</b>	<b>7,54 %</b>

### LE PRIX DE REVIENT DES ATELIERS DE MÉCANIQUE

	2006-2007	2005-2006
Total des coûts imputables aux opérations	27 036 282 \$	25 639 986 \$
Nombre d'heures productives potentielles	416 115	400 215
<b>Résultat</b>	<b>64,97 \$ l'heure</b>	<b>64,07 \$ l'heure</b>

### LE COÛT D'EXPLOITATION PAR UNITÉ PONDÉRÉE

	2006-2007	2005-2006
Coût des opérations d'entretien du parc du CGER	34 123 979 \$	32 768 563 \$
Nombre total des unités pondérées	5 235,33*	5 173,59*
<b>Résultat</b>	<b>6 518 \$ par unité pondérée</b>	<b>6 334 \$ par unité pondérée</b>

\* Voir l'indicateur concernant le contrôle des coûts d'exploitation.

### LES DÉPENSES ADMINISTRATIVES AFFECTÉES AUX OPÉRATIONS

	2006-2007	2005-2006
Dépenses administratives affectées aux opérations	3 275 358 \$	2 972 839 \$
Nombre d'employés des ateliers de mécanique, des bureaux de zone et du Centre d'appels	342,41	328,81
<b>Résultat</b>	<b>9 566 \$ par employé</b>	<b>9 041 \$ par employé</b>

## LES DÉPENSES RELATIVES AUX PIÈCES ET AUX RÉPARATIONS EXTERNES

	2006-2007 (\$)	2005-2006 (\$)
Pièces	9 589 195	8 582 705
Réparations externes	3 176 064	3 007 554
Pièces et réparations externes capitalisées	2 825 411	1 902 447
<b>Total</b>	<b>15 590 670</b>	<b>13 492 706</b>

### DÉPENSES RELATIVES AUX PIÈCES ET AUX RÉPARATIONS EXTERNES PAR RÉGION

	2006-2007 (\$)	2005-2006 (\$)
Est-de-l'Abitibi	673 257	552 411
Ouest-de-l'Abitibi-Témiscamingue	918 016	1 033 300
Bas-Saint-Laurent	713 610	726 448
Centre-du-Québec	962 964	966 119
Chaudière-Appalaches	1 060 816	993 112
Côte-Nord	598 907	522 378
Estrie	918 268	847 435
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	626 184	600 649
Laurentides-Lanaudière	775 369	705 535
Mauricie	874 724	554 516
Est-de-la-Montérégie	718 447	626 603
Ouest-de-la-Montérégie	694 059	723 453
Montréal	2 495 388	1 542 198
Outaouais	514 549	435 482
Québec	1 911 879	1 618 869
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau	831 671	697 463
Centre administratif (y compris le Centre d'appels)	302 562	346 735
<b>TOTAL</b>	<b>15 590 670</b>	<b>13 492 706</b>

## LE TAUX DE LOCATION DES VÉHICULES ET DES ÉQUIPEMENTS CONNEXES

Une méthode de calcul a également été établie pour déterminer le taux de location pour chaque catégorie de véhicules et d'équipements. Cette méthode tient notamment compte des éléments suivants :

- ▣ le coût d'achat;
- ▣ la valeur résiduelle;
- ▣ les frais liés à l'achat;
- ▣ la vie économique du matériel;
- ▣ l'intérêt sur l'emprunt;
- ▣ les coûts d'entretien et de réparation.
- ▣ la préparation du matériel;
- ▣ l'immatriculation;
- ▣ les assurances;
- ▣ les frais d'administration;
- ▣ l'identification visuelle;

Une fois tous ces éléments considérés et avant de fixer officiellement le taux de location, le CGER doit comparer ce taux avec ceux du marché.

## Les perspectives pour 2007-2008

À l'occasion de son dixième anniversaire en 2007-2008, le CGER poursuivra sensiblement les mêmes objectifs de performance, centrés encore une fois sur les points suivants : la qualité du service à la clientèle, l'augmentation des revenus globaux, l'accroissement de l'expertise, de la compétence et de la mobilisation de son personnel, la compétitivité des tarifs, l'autofinancement, la productivité des ateliers de mécanique, le contrôle des coûts d'exploitation, ainsi que la veille technologique et environnementale.

Pour atteindre les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement durable, le CGER compte contribuer à réduire de 20 %, d'ici 2010, la consommation de carburant du parc gouvernemental en mettant en place différents mécanismes. Il est d'ailleurs à mettre sur pied un projet de télémétrie véhiculaire afin de se doter d'un mécanisme automatisé de capture de données d'utilisation, de consommation de carburant et de performance des véhicules. Le CGER pourra notamment déterminer la surconsommation de carburant et renseigner sa clientèle sur les comportements de conduite de ses usagers en relation avec la gestion des gaz à effet de serre. Par ailleurs, le CGER entamera une démarche afin d'obtenir la certification ISO 14001 relative à la gestion environnementale. Cette certification viendrait s'ajouter à celle qu'il a déjà obtenue, la certification ISO 9001:2000.

En raison de l'évolution rapide des technologies dans l'industrie de l'automobile et des équipements lourds, le défi du CGER pour les prochaines années sera d'être à l'affût des nouveautés dans ce domaine. Il devra s'assurer d'intégrer dans son parc de véhicules des innovations technologiques et des équipements présentant une valeur environnementale, tout en formant adéquatement son personnel sur l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Enfin, le CGER entend mettre en place les recommandations formulées dans son plan de marketing. Il veut notamment mieux connaître le profil de sa clientèle cible, revoir ses activités de mise en marché des services et de promotion ainsi que réviser l'ensemble de la tarification. Il compte également poursuivre ses efforts afin d'assurer la satisfaction de sa clientèle actuelle. À cette fin, différents moyens pour sonder l'opinion des clients feront partie d'un processus global de mesure de la satisfaction de la clientèle.



---

Centre de gestion de l'équipement roulant  
Les états financiers 2006-2007

---

# Résultats et excédent - non vérifiés de l'exercice terminé le 31 mars 2007

CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT  
États financiers 2006-2007

	2007	2006
<b>REVENUS</b>		
Locations	61 390 430 \$	58 637 900 \$
Réparations	6 090 764	4 748 014
Carburant	10 530 112	10 267 110
Contributions du gouvernement du Québec (note 3)	567 141	793 957
Autres	3 858 264	3 957 447
	<b>82 436 711</b>	<b>78 404 428</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION (note 4)</b>		
Pièces	14 355 162	13 065 134
Carburant	10 803 645	9 991 788
Salaires et avantages sociaux	14 827 709	14 495 898
Loyers	4 928 617	4 870 200
	<b>44 915 133</b>	<b>42 423 020</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	5 573 323	5 474 942
Loyers et entretien d'immeubles	309 073	242 374
Entretien informatique	359 559	167 609
Frais de bureau	253 308	221 072
Télécommunications	493 445	525 650
Déplacements	831 928	838 435
Contrats de service et honoraires professionnels	238 559	182 702
Publicité et marketing	40 779	27 551
Perfectionnement	218 084	193 190
Autres	249 060	187 496
	<b>8 567 118</b>	<b>8 061 021</b>
<b>AMORTISSEMENTS, MOINS-VALUES ET PERTE SUR CESSION</b>		
Amortissement et moins-values du matériel roulant lourd	10 074 482	10 082 167
Amortissement du matériel roulant léger	8 312 980	8 011 371
Amortissement des réservoirs et pompes	225 887	211 274
Amortissement des autres immobilisations corporelles	408 600	397 717
Amortissement et moins-values des actifs incorporels	2 296 489	2 515 081
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	425 056	93 190
	<b>21 743 494</b>	<b>21 310 800</b>
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		
Intérêts sur marge de crédit	1 522 816	1 143 562
Intérêts sur dette à long terme	5 354 326	5 283 630
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	129 490	121 884
Intérêts et frais bancaires	38 460	23 968
	<b>7 045 092</b>	<b>6 573 044</b>
	<b>82 270 837</b>	<b>78 367 885</b>
BÉNÉFICE NET	165 874	36 543
EXCÉDENT au début	227 883	191 340
EXCÉDENT à la fin	<b>393 757 \$</b>	<b>227 883 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	778 805 \$	346 746 \$
Débiteurs (note 5)	15 798 926	13 781 802
Stocks (note 6)	2 756 629	2 847 741
Frais payés d'avance	561 069	908 786
Contributions recouvrables du gouvernement du Québec (note 7)	280 000	280 000
	<b>20 175 429</b>	<b>18 165 075</b>
<b>Contributions recouvrables du gouvernement du Québec (note 7)</b>	<b>2 243 308</b>	<b>2 523 308</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 8)</b>	<b>127 748 290</b>	<b>117 840 024</b>
<b>Actifs incorporels (note 9)</b>	<b>5 962 345</b>	<b>7 002 073</b>
<b>Frais d'émission de la dette à long terme</b>	<b>527 821</b>	<b>472 311</b>
	<b>156 657 193 \$</b>	<b>146 002 791 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et frais courus (note 11)	9 562 010 \$	8 235 488 \$
Versements sur dette à long terme (note 13)	35 239 207	18 580 746
	<b>44 801 217</b>	<b>26 816 234</b>
<b>Revenus reportés</b>	<b>3 640 037</b>	<b>3 836 449</b>
<b>Contributions reportées du gouvernement du Québec</b>	<b>3 266 713</b>	<b>3 833 854</b>
<b>Avances du Fonds de financement (note 12)</b>	<b>32 199 344</b>	<b>32 693 039</b>
<b>Dette à long terme (note 13)</b>	<b>72 356 125</b>	<b>78 595 332</b>
<b>EXCÉDENT</b>	<b>393 757</b>	<b>227 883</b>
	<b>156 657 193 \$</b>	<b>146 002 791 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



GÉRARD BRICHAU  
Administrateur du Fonds



DENYS JEAN  
Sous-ministre des Transports

# Flux de trésorerie - non vérifiés de l'exercice terminé le 31 mars 2007

CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT  
États financiers 2006-2007

	2007	2006
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	165 874 \$	36 543 \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	129 490	121 884
Amortissement et moins-values des immobilisations corporelles	19 021 949	18 702 529
Amortissement et moins-values des actifs incorporels	2 296 489	2 515 081
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	425 056	93 190
Amortissement des revenus reportés	(725 532)	(53 948)
Amortissement des contributions reportées	(567 141)	(793 957)
	<b>20 746 185</b>	<b>20 621 322</b>
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Débiteurs	(2 017 124)	(881 446)
Stocks	91 112	(180 124)
Frais payés d'avance	347 717	56 454
Contributions recouvrables du gouvernement du Québec	280 000	280 000
Créditeurs et frais courus	1 326 522	(859 674)
Revenus reportés	529 120	3 501 628
	<b>557 347</b>	<b>1 916 838</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>21 303 532</b>	<b>22 538 160</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 717 098)	(21 146 957)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 256 761)	(201 490)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	2 361 827	2 746 780
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(30 612 032)</b>	<b>(18 601 667)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Frais d'émission de la dette à long terme	(185 000)	(105 500)
Émission de dette à long terme	30 000 000	20 500 000
Remboursement de la dette à long terme	(19 580 746)	(18 111 888)
Avances du Fonds de financement	(493 695)	(6 298 081)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>9 740 559</b>	<b>(4 015 469)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>432 059</b>	<b>(78 976)</b>
<b>ENCAISSE au début</b>	<b>346 746</b>	<b>425 722</b>
<b>ENCAISSE à la fin</b>	<b>778 805 \$</b>	<b>346 746 \$</b>
Intérêts payés au cours de l'exercice financier	5 312 286 \$	5 320 894 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1<sup>er</sup> avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (L.R.Q., c. M-28). Le Fonds est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

Les surplus accumulés sont versés au fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interentreprises à prestations déterminées, compte tenu du fait que le Fonds ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### Stocks

Les stocks de pièces et de carburant sont évalués au moindre du prix coûtant et de leur valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût peut être constitué du coût direct de la main-d'œuvre capitalisé ainsi que d'autres coûts directs. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants et en tenant compte d'une valeur résiduelle exprimée en pourcentage du coût :

	<b>Durée de vie</b>	<b>Valeur résiduelle</b>
Matériel roulant et équipement lourd	5, 10, 15 ans	12 %, 15 %
Matériel roulant léger	5 ans	20 %
Réservoirs et pompes	3 et 15 ans	-
Outillage	10 ans	-
Équipements informatiques	3 et 5 ans	-
Mobilier de bureau	5 ans	-
Améliorations locatives	5 ans	-

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Le coût peut être constitué du coût direct de la main-d'œuvre capitalisé ainsi que d'autres coûts directs. Ils sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

	<b>Durée de vie</b>	<b>Valeur résiduelle</b>
Logiciels	3 ans	-
Développement informatique	5 ans	-

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Frais d'émission de la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et sont amortis sur la durée de la dette en cause, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Revenus et contributions reportées

Les revenus perçus d'avance et les contributions du gouvernement du Québec relatives au financement des immobilisations sont reportés et virés aux revenus selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

## 3. CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les contributions du gouvernement du Québec comprennent un montant de 567 141 \$ (793 957 \$ en 2006) correspondant à l'amortissement des contributions reportées relatives au financement des immobilisations.

	2007	2006
Amortissement des contributions reportées, transfert d'actifs	287 141 \$	513 957 \$
Amortissement des contributions reportées, souffleuses	280 000	280 000
	<b>567 141 \$</b>	<b>793 957 \$</b>

## 4. FRAIS D'EXPLOITATION

	2007	2006
<b>Pièces</b>		
Stocks au début	2 095 529 \$	2 033 066 \$
Achat de pièces, réparations externes et immatriculation	14 270 836	13 127 597
Stocks à la fin	(2 011 203)	(2 095 529)
	<b>14 355 162 \$</b>	<b>13 065 134 \$</b>
<b>Carburant</b>		
Stocks au début	752 212 \$	634 551 \$
Achat de carburant, entretien et permis pétrolier	10 796 859	10 109 449
Stocks à la fin	(745 426)	(752 212)
	<b>10 803 645 \$</b>	<b>9 991 788 \$</b>

### 5. DÉBITEURS

	2007	2006
Ministère des Transports	11 381 626 \$	9 750 175 \$
Autres ministères et organismes	1 642 315	1 491 776
Municipalités et autres	2 774 985	2 539 851
	<b>15 798 926 \$</b>	<b>13 781 802 \$</b>

### 6. STOCKS

	2007	2006
Pièces	2 011 203 \$	2 095 529 \$
Carburant	745 426	752 212
	<b>2 756 629 \$</b>	<b>2 847 741 \$</b>

### 7. CONTRIBUTIONS RECOUVRABLES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2007	2006
Solde à recevoir, sans intérêt, recouvrable par versements annuels de 280 000 \$, échéant au cours de l'exercice 2018	2 523 308 \$	2 803 308 \$
Encaissements recouvrables au cours du prochain exercice	280 000	280 000
	<b>2 243 308 \$</b>	<b>2 523 308 \$</b>

Les encaissements en capital s'élèveront à 280 000 \$ au cours de chacun des cinq prochains exercices.

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Matériel roulant et équipement lourd <sup>(1)</sup>	136 320 664 \$	52 391 629 \$	83 929 035 \$	82 277 420 \$
Matériel roulant léger	83 783 536	43 933 484	39 850 052	32 031 987
Réservoirs et pompes	4 072 137	1 736 671	2 335 466	1 985 637
Outillage	2 332 643	1 132 027	1 200 616	1 141 214
Équipements informatiques	2 614 284	2 254 806	359 478	293 370
Mobilier de bureau	56 541	44 694	11 847	16 571
Améliorations locatives	208 168	146 372	61 796	93 825
	<b>229 387 973 \$</b>	<b>101 639 683 \$</b>	<b>127 748 290 \$</b>	<b>117 840 024 \$</b>

(1) Du matériel roulant et de l'équipement lourd en cours de conception, pour un montant de 1 559 220 \$ (385 703 \$ au 31 mars 2006), n'ont pas été amortis.

## 9. ACTIFS INCORPORELS

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Logiciels	77 884 \$	52 573 \$	25 311 \$	22 594 \$
Développement informatique <sup>(1)</sup>	13 977 964	8 040 930	5 937 034	6 979 479
	<b>14 055 848 \$</b>	<b>8 093 503 \$</b>	<b>5 962 345 \$</b>	<b>7 002 073 \$</b>

(1) Du développement informatique au montant de 1 763 909 \$ (523 820 \$ au 31 mars 2006) n'a pas été amorti.

## 10. EMPRUNT TEMPORAIRE

Le Fonds dispose d'une autorisation d'emprunt temporaire du ministère des Finances d'un montant maximal de 10 000 000 \$, au taux préférentiel de la Banque du Canada. Les intérêts sont payables le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et l'emprunt est renouvelable le 31 mars 2008.

## 11. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2007	2006
Fournisseurs	6 460 194 \$	4 748 729 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 924 916	1 882 877
Taxes de vente	245 656	223 333
Salaires et avantages sociaux	931 244	1 380 549
	<b>9 562 010 \$</b>	<b>8 235 488 \$</b>

## 12. AVANCES DU FONDS DE FINANCEMENT

Les avances du Fonds de financement du gouvernement du Québec ne peuvent excéder 50 000 000 \$. Le taux d'intérêt quotidien correspond à la moyenne des taux des acceptations bancaires pour un mois, plus une marge de 0,3 %. Les avances ne comportent aucune modalité de remboursement et sont renouvelables le 31 mars 2008.

13. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
<b>Fonds de financement du gouvernement du Québec</b>		
<b>Billets portant intérêts à taux fixe, remboursables par versement annuel:</b>		
6,26 %, 1 792 277 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2007, à refinancer	<b>8 514 963 \$</b>	10 307 240 \$
6,422 %, 2 582 567 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2007, à refinancer	<b>8 518 340</b>	11 100 905
5,958 %, 1 299 094 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	<b>5 196 375</b>	6 495 468
6,094 %, 1 149 505 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2012	<b>6 897 028</b>	8 046 533
4,8 %, 1 052 601 \$, échéant le 16 juillet 2008	<b>2 105 202</b>	3 157 803
5,031 %, 948 816 \$, échéant le 16 juillet 2009	<b>2 846 447</b>	3 795 263
5,474 %, 782 656 \$, échéant le 16 juillet 2012	<b>4 695 935</b>	5 478 591
5,788 %, 725 583 \$, échéant le 16 juillet 2018	<b>8 706 992</b>	9 432 575
3,878 %, 681 250 \$, échéant le 16 janvier 2008	<b>681 250</b>	1 362 500
4,195 %, 766 400 \$, échéant le 16 janvier 2009	<b>1 532 800</b>	2 299 200
3,418 %, 2 500 000 \$, échéant le 29 novembre 2007	<b>2 500 000</b>	5 000 000
3,844 %, 500 000 \$, échéant le 19 janvier 2009	<b>1 000 000</b>	1 500 000
5,267 %, 1 000 000 \$, échéant le 5 mai 2014	<b>8 000 000</b>	9 000 000
3,937 %, 1 000 000 \$, échéant le 28 avril 2011	<b>9 000 000</b>	10 000 000
4,524 %, 300 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	<b>3 900 000</b>	4 200 000
3,893 %, 1 500 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2009	<b>4 500 000</b>	6 000 000
4,813 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	<b>9 000 000</b>	-
4,855 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2016	<b>10 000 000</b>	-
4,151 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2011	<b>10 000 000</b>	-
	<b>107 595 332</b>	97 176 078
Versements échéant au cours du prochain exercice	<b>35 239 207</b>	18 580 746
	<b>72 356 125 \$</b>	78 595 332 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2008	35 239 207 \$
2009	15 024 654
2010	12 705 652
2011	10 256 837
2012	12 957 743

#### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Certains services de soutien administratif et technique fournis par le ministère des Transports, dont la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, ne sont pas comptabilisés dans l'état des résultats et de l'excédent. Ces services ont été fournis gratuitement.

En plus des opérations entre apparentés mentionnées précédemment, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a effectué aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas mentionnées distinctement dans les états financiers.

#### 15. AVANTAGES SOCIAUX

##### Régimes de retraite

Les membres du personnel du Fonds participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 790 241 \$ (765 867 \$ en 2006). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

##### Vacances et congés de maladie

Les vacances et les congés de maladie du Fonds facturés par le gouvernement du Québec et imputés aux résultats de l'exercice s'établissent à 257 355 \$ (291 159 \$ en 2006).

#### 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Contributions recouvrables du gouvernement du Québec

La juste valeur des contributions recouvrables du gouvernement du Québec ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'actif.

##### Avances au Fonds de financement

La juste valeur des avances au Fonds de financement est pratiquement identique à la valeur comptable, compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres à taux semblables.

#### Dette à long terme

Au 31 mars 2007, la juste valeur de la dette à long terme de 107 595 332 \$ (97 176 078 \$ au 31 mars 2006) s'établissait à 111 429 978 \$ (100 986 364 \$ au 31 mars 2006), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie du cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

#### Instruments financiers à court terme

Les valeurs comptables des instruments financiers à court terme sont représentatives de leur juste valeur en raison de leur brève échéance.

### 17. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Subséquemment à la fin de l'exercice, le gouvernement du Québec a annoncé au dépôt du budget des dépenses 2007-2008, dans le cadre de la modernisation de l'État, la privatisation de cinq services gouvernementaux, dont le Centre de gestion de l'équipement roulant. Cet événement pourra influencer sur la continuité des opérations de l'entité.

